



## COMMANDES DE MASQUES « GRAND PUBLIC »

Afin de préparer la sortie du confinement, la municipalité s'est jointe, dès le 14 avril, à la **commande groupée du département**, et a commandé 6.000 masques lavables en tissu, dont 850 adaptés aux enfants de moins de 12 ans.

De plus, **sur proposition de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, la commune a passé une commande supplémentaire de 6.000 masques en tissu fabriqués par une entreprise de la zone Eiffel**, Drive Develbiss (ex Dupont Médical).

Ainsi, la mairie pourra fournir 2 masques à chaque habitant. Ces masques respectent le cahier des charges mis en place par l'AFNOR (association française de normalisation).

**Nous informerons les habitants dès que les masques auront été livrés (en espérant que cela se fasse courant mai) et sur leur modalité de retrait.**

Information  
CORONAVIRUS  
COVID-19

## REPRISE DE L'ÉCOLE

Le ministre de l'Éducation nationale a confirmé ce mardi que le retour à l'école se ferait de façon progressive à partir du 11 mai (le 12 mai pour les élèves) : d'abord les élèves de grande section de maternelle, de CP et CM2. Puis, dans la semaine du 18 mai, les élèves de 6ème, 3ème et lycée. Enfin l'ensemble des classes rentrerait dans la semaine du 25 mai.

Si la mairie travaille d'ores et déjà sur l'organisation à mettre en place, beaucoup de questions se posent encore sur les conditions de cette reprise. Des consignes gouvernementales sont attendues autour du 29 avril . En fonction de ces précisions et des discussions à venir avec les équipes enseignantes, **nous serons en mesure, le 6 mai,**

Information  
CORONAVIRUS  
COVID-19

de communiquer aux parents les modalités de retour à l'école.

## DES AIDES AUX ENTREPRISES

Afin de soutenir la trésorerie des associations employeurs, entrepreneurs, micro entrepreneurs et petites entreprises fragilisée par la crise sanitaire, le Bassin de Pompey s'associe à la Région Grand Est, à la Banque des Territoires et au Département de Meurthe et Moselle et contribue au fonds « Résistance » à hauteur de 80 000 €. Ce sont 44 millions d'euros qui sont ainsi mobilisés pour permettre aux acteurs économiques de franchir le cap de l'après coronavirus.

Avant de déposer votre dossier, contactez le pôle économie au 03 83 49 81 15 - [fdini@bassinpompey.fr](mailto:fdini@bassinpompey.fr) pour un premier échange sur les modalités de ce dispositif.

[Téléchargez la documentation sur les aides du Grand Est](#)

Le saviez-vous ? La région Grand Est a lancé une initiative pour permettre aux entreprises de s'équiper en moyens de protection (masques et gels) : toute l'info sur <https://barriere-covid19.fr/>



Powered by [LIVERDUN - DIMS](#).

Le contenu de ce bulletin est préparé par la ville de Liverdun [Dims](#), basé sur le contenu publié sur les sites Web officiels et indépendants. La ville de Liverdun décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations figurant dans le présent document, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité, ou pour le fonctionnement des liens vers des sites Web externes.



Mairie de Liverdun  
1, place François Mitterrand  
54460 Liverdun

T. +33 3 83 24 46 76  
[communication@ville-liverdun.fr](mailto:communication@ville-liverdun.fr) | <http://www.liverdun.fr>



[se désinscrire](#)